

ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE CONDORCET

NOTE RELATIVE AUX DEPLACEMENTS

L'association Sportive du lycée Condorcet, sous l'égide de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), inscrit chaque année des équipes en compétitions départementales.

Ces rencontres scolaires se déroulent, tantôt à St Maur, tantôt à l'extérieur sur les installations sportives des établissements scolaires concernés.

Responsables de plusieurs équipes ou de plusieurs activités, les professeurs d'EPS n'ont pas toujours la possibilité d'accompagner les élèves dans leurs déplacements. Il est alors proposé à l'équipe de se déplacer en autonomie, par les transports en communs, un élève assurant la liaison avec le professeur responsable de l'activité.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) :

Père, mère, tuteur, représentant légal (rayer la mention inutile))

Demeurant à :

Tel :

Autorise l'enfant : né(e) le

En classe de : Dont le mail personnel est :

A participer aux activités de l'association sportive du lycée Condorcet de St Maur.

Activité(s) :

Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Je suis informé(e) par la présente que mon enfant est assuré (contrat collectif MAIF) pour la couverture des dommages corporels dans le cadre des activités de l'AS, et que je peux contracter une assurance complémentaire individuelle si besoin.

Fait à..... Le

SIGNATURE

Joindre à cette autorisation afin d'être licencié :

La cotisation annuelle de 30€ à l'ordre de « l'association sportive du lycée Condorcet »
1 photo d'identité (si première inscription)